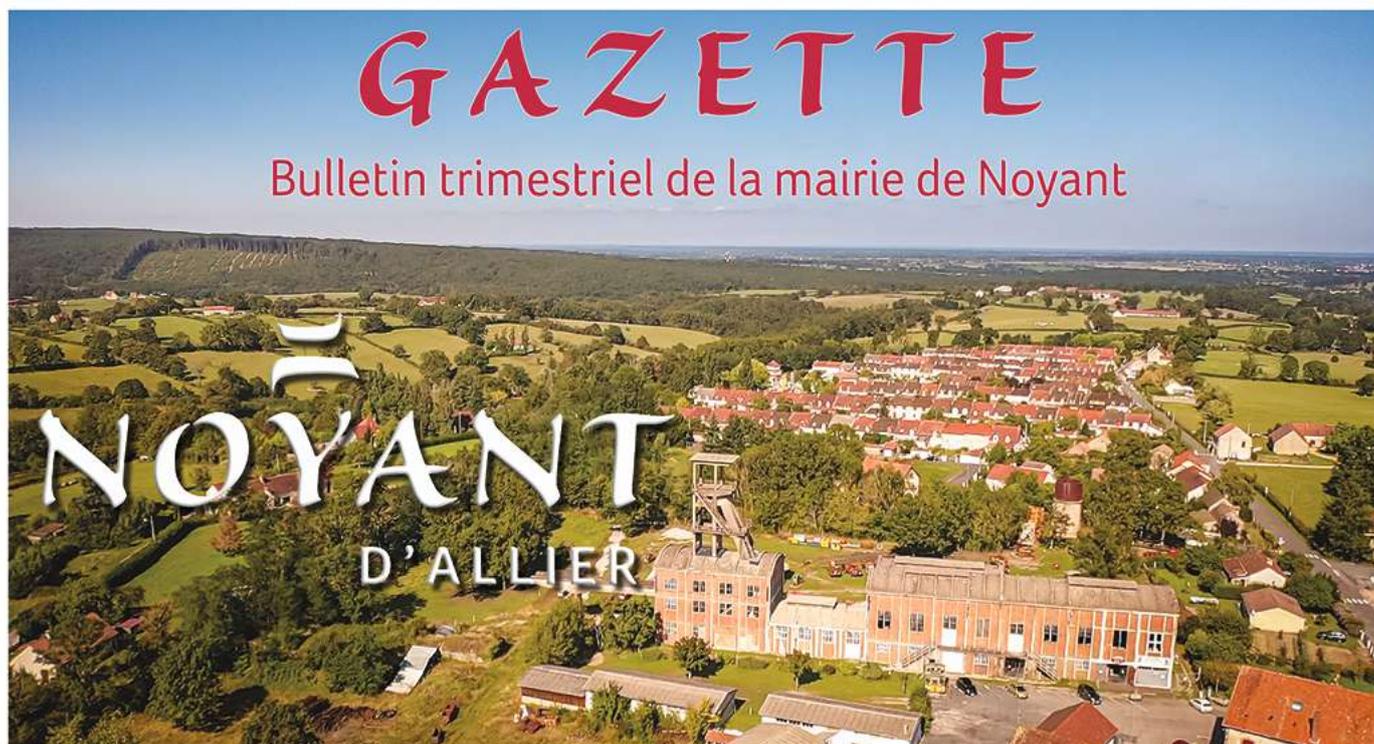


Une	Page 2	Page 3	Page 4	Page 5	Page 5	Page 6	Page 7	Page 8
Édito	Médecin - PLU	Travaux	Économie	Infos	Comcom	Vie Noyantaise	C'est déjà du passé !	Agenda

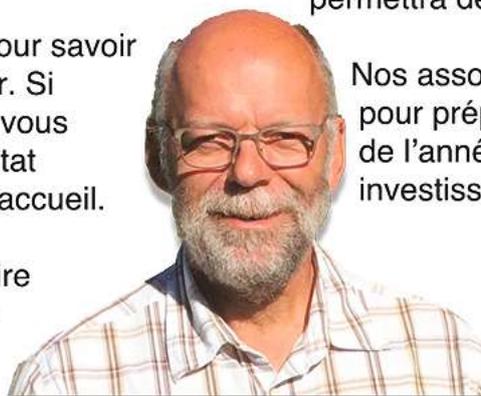


Chères Noyantaises,  
chers Noyantais,

Je souhaite commencer ce propos en apportant tout le soutien des Noyantais à la population ukrainienne, durement touchée par la guerre. Comme tout conflit, c'est toujours la population civile qui paye un lourd tribut. Dans ces moments difficiles, je suis de tout cœur avec nos familles noyantaises d'origine ukrainienne, qui ont encore de la famille et des amis en Ukraine.

J'ai sollicité Monsieur le Préfet pour savoir comment nous pouvons les aider. Si vous avez des logements vides, vous pouvez le signaler en mairie. L'État recense toutes les possibilités d'accueil.

Cette guerre ne doit pas nous faire oublier la COVID19, qui diminue sensiblement actuellement.



Nous devons rester vigilants, car le virus n'est pas éradiqué, même si la réglementation s'allège.

L'augmentation des carburants et des autres énergies va changer nos habitudes. Nous avons la chance d'avoir des commerçants et des producteurs locaux (voir l'article sur les acteurs économiques) qui nous permettent de limiter nos déplacements. Les travaux de l'épicerie avancent bien et devraient permettre l'ouverture en mai 2022. La surface de vente et de stockage permettra de développer l'offre en produits.

Nos associations s'activent déjà beaucoup pour préparer les différentes manifestations de l'année. Je les remercie de leurs investissements pour notre village.

Votre Maire  
Yves PETIOT

## Ouverture de la mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert les matins du mardi au samedi de 9h15 à 12h, ainsi que le mardi et le vendredi de 14h à 17h

Tél. 04 70 47 21 14 [mairie@noyantdallier.fr](mailto:mairie@noyantdallier.fr)  
site web : [www.noyantdallier.fr](http://www.noyantdallier.fr)



Retrouvez Noyant d'Allier sur Facebook !



# Médecin

Comme nous l'avons relaté dans les précédents numéros de la Gazette, la recherche d'un médecin pour notre village est un véritable parcours d'obstacles.

La Docteure Yankova a déjà dû venir deux fois de Bulgarie pour répondre à des convocations de l'Ordre des Médecins de l'Allier. Après une dernière audition qui semblait être la bonne, le Conseil l'a convoquée pour une troisième audition. Le recours à la visioconférence a été refusé, en période de COVID et de restriction des voyages aériens, obligeant Mme Yankova à jeter l'éponge.

**Nous relançons le cabinet spécialisé pour la recherche d'un nouveau médecin. En attendant, nous saisisons le Préfet et les parlementaires pour dénoncer ces blocages.**

**Nous allons communiquer largement dans la Presse, les réseaux sociaux et par voie d'affichage pour faire entendre notre demande sur la base du texte ci-dessous.**

## Entraves aux efforts d'un village rural pour remplacer son médecin

*Noyant d'Allier, village bourbonnais d'un peu moins de 700 habitants, cherche à remplacer son médecin depuis que ce dernier a pris sa retraite en 2017.*

*Alors qu'un cabinet médical remis à neuf et qu'un logement récent sont proposés gracieusement au professionnel souhaitant s'installer, aucun candidat de l'hexagone ne s'est déclaré, ce qui a poussé la municipalité à prendre appui sur un cabinet de recrutement spécialisé pour solliciter des praticiens européens.*

*Deux docteurs en médecine, dont les diplômes sont reconnus par les lois européennes, ont tour à tour postulé pour s'installer à Noyant, après avoir visité le village et pris contact avec le personnel de santé du secteur.*

*Le docteur Covaciu, venu de Roumanie, a été débouté par le Conseil de l'Ordre des médecins au niveau national après une longue instruction.*

*La Docteure Yankova, venue de Bulgarie, qui a pourtant déjà exercé en France dans le département voisin de Saône-et-Loire, a été refusée par le*

*Conseil de l'Ordre des Médecins de l'Allier.*

*La population noyantaise est vieillissante et peu mobile dans un territoire privé de transports publics pertinents. L'accès aux cabinets médicaux les plus proches est donc compliqué. Cette population a la particularité d'accueillir en son sein une part encore importante de Français rapatriés d'Indochine.*

*Les Noyantais paient leurs impôts comme tous les citoyens français, impôts qui servent à financer, entre autres, les longues études gratuites suivies par nos praticiens.*

*Pour résumer, aucun médecin français ne souhaite s'installer chez nous et la corporation médicale bloque nos efforts pour compenser cette désaffection.*

*Le Conseil Municipal de Noyant et la population lancent un appel à nos gouvernants pour que tous les territoires puissent bénéficier de leur droit à l'accès à la santé et demande instamment la fin des blocages.*

*Le conseil Municipal de Noyant d'Allier*



# P.L.U.

Actuellement, il devient difficile de trouver un terrain pour construire ou une habitation à acheter ou louer. C'est pourquoi nous envisageons d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme.

J'ai sollicité les services de l'État afin de connaître la procédure à mettre en place. C'est une opération qui durera plusieurs années.

Le principe d'un PLU consiste à déterminer les conditions permettant d'assurer, dans le respect des objectifs du développement durable :

### 1) L'équilibre entre :

- le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, la restructuration des espaces urbanisés, la

revitalisation des centres ruraux, le développement rural.

- L'utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières et la protection des sites, des milieux et paysages naturels.

- La sauvegarde des ensembles urbains et du patrimoine bâti remarquables.

2) La diversité des fonctions rurales et la mixité sociale dans l'habitat en prévoyant des capacités de construction et de réhabilitation suffisantes en matière d'habitat, d'activités économiques, touristiques, sportives, culturelles et d'intérêt général ainsi que d'équipements publics.

3) La réduction des émissions de gaz à effet de serre, la maîtrise de l'énergie et la production énergétique à partir de ressources renouvelables, la préservation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol et du

sous-sol, des ressources naturelles, de la biodiversité, des écosystèmes, des espaces verts, la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques, et la prévention des risques naturels prévisibles, des risques technologiques, des pollutions et des nuisances de toute nature.

Nous reviendrons régulièrement sur ce dossier qui fera aussi l'objet de réunions publiques afin de balayer tous les thèmes à aborder dans un PLU.

*Une loi vient d'être votée dernièrement sur le climat et la résilience apportant des changements sur les règles de PLU. Il est possible que la commune ne puisse pas porter le PLU. Les services de l'état doivent communiquer auprès des Communautés de Communes et des maires dans les prochaines semaines. Nous vous tiendrons au courant des conséquences sur notre projet.*

Yves PETIOT

# Travaux

## ÉCOLE

Des volets roulants électriques ont été posés sur l'ensemble des fenêtres de l'école. Ce nouvel équipement permettra d'assurer le noir dans les salles de classe lors des projections, mais aussi d'apporter un nouveau confort thermique aussi bien contre le froid en hiver que contre la chaleur en été.



## PUITS DES ARTS



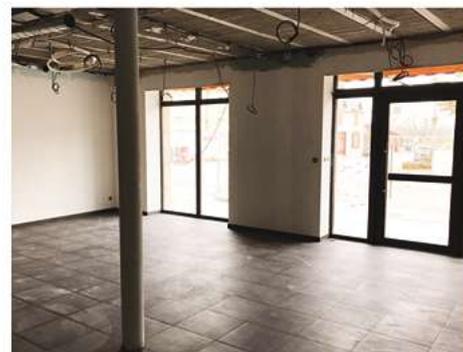
La salle d'exposition du Puits des Arts a été équipée de volets roulants électriques intérieurs. Ceux-ci permettront de laisser les grandes portes métalliques d'origine du bâtiment ouvertes pendant toute la durée des expositions. En effet, de par leur âge et leur taille celles-ci s'avèrent peu pratiques à ouvrir et fermer quotidiennement. L'installation de ces volets roulants en intérieur permet de ne pas modifier l'aspect extérieur de l'un des bâtiments emblématiques de notre village.

## PETITE ÉPICERIE

Les travaux de votre future « Petite épicerie » avancent selon le planning prévu.

Le carrelage du magasin, tout comme la peinture des murs et le faux plafond sont achevés. Reste à terminer les travaux de plomberie, climatisation, électricité et des chambres froides.

L'ouverture est programmée pour la fin du mois d'avril.



Frédéric Fusil - Adjoint au Maire en charge des travaux

## Un local municipal dans les Corons

Un double coron, à l'abandon depuis des décennies, est tombé dans le domaine public devenant propriété de la municipalité après de très longues années de procédures.

Dans son programme municipal, l'équipe en place a souhaité « créer un lieu associatif et culturel dans les Corons ».

Afin d'envisager la destination de ces locaux et d'orienter en

Les élus visitent les locaux



Allée des Oeillets



Allée des Jasmins



conséquence les travaux qui s'annoncent importants, la municipalité invite les Noyantais à une réunion publique afin d'échanger sur l'avenir de ces locaux.

## Réunion publique

Une salle municipale dans les Corons  
Pour quels usages ?

**Jeudi 28 avril 18h**  
à la salle des fêtes

# Tourisme

Réouverture des principales activités touristiques de Noyant.  
Conditions d'avril à juin



## 1 Musée Jean le Mineur

Ouverture le dimanche 1er mai  
Horaires 13h30 à 17h30 (départs à 14h et 16h)  
visites guidées de 1h30 + 20mn de film.  
Les dimanches et jours fériés uniquement jusqu'à fin juin. Tarifs : 6€ adulte, 4,50€ (12-17 ans) gratuit moins de 12 ans.  
Renseignements 07 68 59 46 95



## 2 Le Palais de la Miniature

Ouverture le dimanche d'avril à juin. Visites à 14h, 15h, 16h, et 17h. Tarifs : 3,50 € adulte 3 € enfant (11-17 ans) 2,50 € enfant (6-10 ans) gratuit moins 6 ans.  
Rens. 07 69 69 29 74 ou 06 79 91 56 32



## 3 Pagode Phat Vuong Tu

Les jardins sont ouverts depuis le 1er mars de 14h à 18h50.  
La pagode ouvre le 6 avril du mercredi au dimanche, de 15h à 18h50. Entrée Gratuite.



## 4 Vélorail électrique du Bourbonnais

Ouverture 1er avril.  
Hors saison jusqu'à fin juin, départs les après-midi à 14h00 et 15h45, les matins pour les groupes, sur réservation.  
Tarifs : 35€ / 1 vélorail pour 5 pers. 32€ / à partir de 4 vélorails loués.  
Rens. 06 82 71 42 65

# Acteurs Économiques

## La ferme de Villars



C'est en 2008 que Guillaume POTIER s'installe à la Ferme de Villars, à proximité du Belvédère des Côtes Matras.

### Guillaume, pouvez-vous nous décrire votre activité ?

On dénombre aujourd'hui quelques 300 chèvres, dont le lait est majoritairement transformé à la ferme, le reste étant vendu à la laiterie RIANS. Des spécialités aux formes atypiques (le Tonnelet, le Carreau de la Mine, la Galinette Cendrée...) côtoient les fromages plus classiques (Crottins et autres Briquettes) qui sont vendus

récemment équipée d'un nouveau bâtiment en bois et d'une nouvelle salle de traite. Cette nouvelle installation permet des conditions optimales pour le confort des chèvres (éclairage, ventilation, isolation, surface par animal accrue...).

### Vous vous diversifiez également ?

Une petite production bovine, race Aubrac, complète l'activité principale, et il est régulièrement possible de se fournir en direct en viande de qualité.



### Et au niveau emploi ?

Une ferme qui transforme ses produits et se développe, c'est de l'emploi local qui se crée. La Ferme de Villars emploie aujourd'hui 3 salarié(e)s à temps plein et une à temps partiel ; en un peu plus de 10 ans d'existence, ce sont donc 4 emplois non délocalisables qui ont été créés sur la commune de Noyant d'Allier, au fur et à mesure du développement de la Ferme de Villars.



localement ou par l'intermédiaire de grossistes sur Paris ou Clermont Ferrand essentiellement.

### Vous avez récemment développé votre capacité de production...

Afin de faire face à la demande croissante et offrir aux animaux des conditions d'élevage et de bien-être toujours plus agréables, la ferme s'est



### Infos pratiques :

Magasin à la ferme ouvert tous les jours de 9h à 11h30  
- fermé dimanches et jours fériés -  
Dépôt vente de steaks hachés pure Aubrac pour son frère Mathieu  
Point de retrait du drive fermier achetezalaferme03.fr

Guy Dauchat - Adjoint au Maire

## Déploiement de la fibre



Des travaux d'implantation de poteaux ont été conduits par l'opérateur Orange. Ils ont pour but de fournir la fibre aux habitants et de pallier à la disparition annoncée des réseaux dits "Cuivres".

La fibre a déjà été déployée sur le bourg et ses environs, depuis un an,

en s'appuyant sur le réseau souterrain existant. Les Corons et les autres rues en périphérie du bourg ne bénéficient pas de cet enfouissement des réseaux.

Nous avons rencontré les représentants d'Orange qui prend totalement en charge ce déploiement, pour estimer les travaux à entreprendre afin de connecter les habitations au réseau fibre.

L'enfouissement, d'un coût très important, n'était pas envisageable avant 5 à 10 ans et aurait été à la seule charge de la commune.

La seule possibilité proposée était la desserte par voie aérienne.

Nous ne pouvons accepter qu'une grande partie de la population (Corons et rues ne bénéficiant pas de réseaux souterrains) soient privés de la fibre pendant de longues années alors que le déploiement aurait été effectif partout ailleurs dans la commune.

La municipalité souhaitait organiser une réunion publique afin de présenter ce projet de modernisation du réseau internet local, réunion qui n'a pas pu se tenir avant le début des travaux du fait de la Covid.

Bernard Delille Adjoint au Maire

### Fils de cuivre / fibre optique

Les fils en cuivre qui permettent actuellement de téléphoner et de se brancher sur internet en ADSL vont disparaître à partir de 2023. La fibre optique vient en remplacement pour offrir un accès rapide et stable à internet et à la télévision. Elle sert aussi pour le téléphone et permet de nouveaux usages.



BOCAGE BOURBONNAIS  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## MA COM' COM' M'INFORME

TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU BOCAGE BOURBONNAIS



## Projet Territoire Zéro Chômeur, on fait le point.

Lors de sa dernière session du 14 février, le Conseil Communautaire a pris une délibération en faveur de la candidature de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais à l'expérimentation nationale Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée. Le Conseil Communautaire sollicite également le soutien des communes du Bocage Bourbonnais.

L'objectif du projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée est de créer une dynamique territoriale pour apporter une solution à toutes les personnes privées durablement d'emploi résidant sur un territoire. En réaffectant les coûts liés à la privation durable d'emploi, il est possible de financer des emplois, socialement utiles pour les territoires, non concurrentiels avec ceux existant localement et en assurant des conditions de travail décentes.

Il s'agit d'une expérimentation nationale qui a été testée sur 10 territoires depuis 2017 et qui vient d'entrer dans une deuxième phase couvrant au moins 50 territoires. Si notre candidature est retenue, il s'agira de créer une, ou plusieurs, Entreprises à But d'Emploi qui seront génératrices d'activités économiques pour le territoire du Bocage Bourbonnais.

La Communauté de Communes a manifesté son intérêt pour le projet dès 2018 et un collectif s'est rapidement mis en place composé de citoyens, de personnes privées durablement d'emploi, de bénévoles, d'habitants du territoire, d'acteurs de

proximité, d'entreprises et associations locales, d'élus et de partenaires institutionnels, regroupés depuis 2020 au sein de l'association COM'1.

Aujourd'hui, le projet avance et nous souhaitons déposer le dossier de candidature au printemps. La première mobilisation des personnes privées durablement d'emploi sur le territoire datant de 2019, il a été décidé avec les partenaires de l'emploi de lancer une nouvelle série de réunions collectives dans différentes communes.

D'autres actions seront organisées dans les prochaines semaines.



# Vie noyantaise

## Amitié noyantaise

L'assemblée générale s'est tenue en présence d'Yves Petiot, maire de Noyant-d'Allier, et d'Hélène Cantin, adjointe responsable des associations.

Les adhérents se réunissent chaque deuxième et quatrième jeudis du mois à la salle des fêtes.

L'association envisage un loto réservé aux membres du club, un après-midi dansant, une séance de cinéma, un concours de belote et une sortie avec le club de Châtillon.

### Renouvellement du bureau :

présidente, Christiane Brasseccasse  
vice-présidente, Liliane Greuzat  
trésorière, Maryse Liaudois  
trésorière-adjointe, Jany Philippe  
secrétaire, Nicole Bogacz  
secrétaire-adjointe, Monique Sallard.



Le comité des fêtes a tenu son assemblée générale, en présence d'Yves Petiot, maire de Noyant-d'Allier, et d'Hélène Cantin, adjointe responsable des associations.

Le bilan de l'année 2021 a été positif malgré l'annulation de deux manifestations pour raisons sanitaires.

### Renouvellement du bureau :

présidente, Martine Chevalier  
vice-présidente, Martine Meunier  
trésorière, Maryse Liaudois  
trésorier adjoint, Jean Claude Germain  
secrétaire, Thierry Chevalier  
secrétaire adjointe, Jeannine Pelletier.

### Calendrier 2022

dimanche 27 mars, loto-rifles  
mercredi 13 juillet, bal populaire et feu d'artifice (mairie)  
dimanche 14 août, brocante  
samedi 12 novembre, soupe  
samedi 19 novembre, dîner dansant.



L'assemblée générale des Amis de la Mine a largement renouvelé son bureau.

L'animation du site sera poursuivie, le musée étant un atout majeur pour le tourisme à Noyant. L'ouverture du musée a été fixée au 1<sup>er</sup> mai.

Les participants ont évoqué la guerre en Ukraine en ayant une pensée pour les familles ukrainiennes venues à Noyant pour travailler à la mine et dont des familles sont toujours présentes à Noyant.

En présence d'Yves Petiot, Maire de Noyant ; Jean Marc Dumont Président de la ComCom et Conseiller départemental ; Marie Françoise Lacarin et Joëlle Barland-Laporte Conseillères départementales.

### Renouvellement du bureau :

président, Michel Lafay  
trésorier, Yves Toussaint  
trésorier-adjointe, Jean Martin  
secrétaire, Roland Fauconnier  
Membres : Yves Petiot - Bernard Descharnes, François Charton, Régis Giganon, Robert Malterre.



### Calendrier 2022

19 janvier soirée cabaret  
20 février ciné-dimanche  
12 mars repas asiatique (annulé)  
16 avril trail des Côtes Matras  
15 mai balade printanière  
21 mai Jazz à Noyant  
7 juillet réveil de l'harmonium en Bourbonnais  
7 au 21 août : expo Arts Mêlés  
16 octobre Concert d'automne Trio Classique  
20 novembre ciné-dimanche  
3-4 décembre Marché de l'Avent

L'association Villages Vivants s'est réunie sous la présidence de Frédéric Fusil pour élaborer le calendrier des animations de 2022.

Un marque-page présentant les 11 manifestations est disponible en mairie, chez les

commerçants et auprès de l'Office du Tourisme du Bocage Bourbonnais.

## Les amis du Musée de la Mine

## Villages Vivants

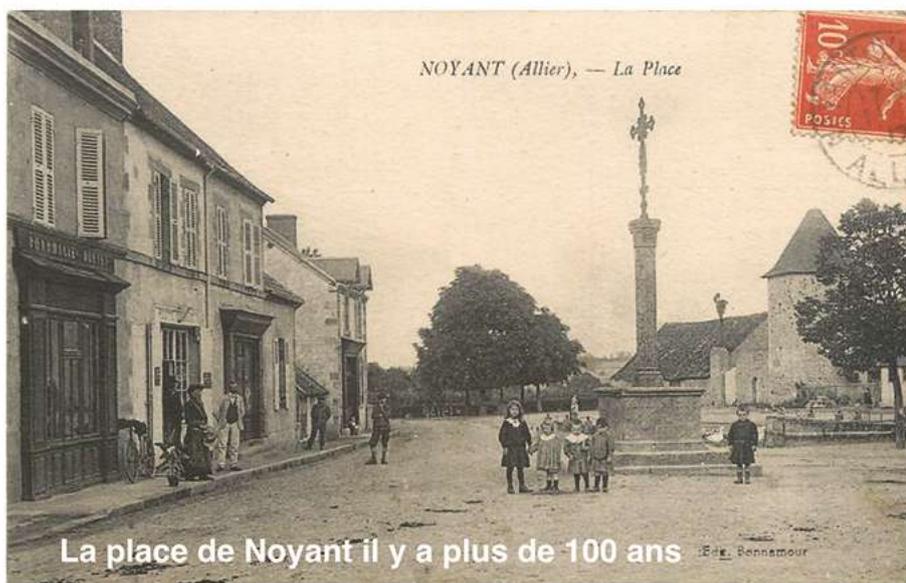
# C'est déjà du passé !



Le marché des Fêtes s'est tenu le 23 décembre pour bien préparer Noël !



Reprise des manifestations de Villages Vivants avec une soirée cabaret très réussie autour de Brassens et G. Allwright. Ciné dimanche a pu avoir lieu alors que le repas asiatique a été annulé.



## ÉTAT CIVIL 2021



### MARIAGE

Le 18/09/2021  
Mario Antonio Batista et  
Yane Moraes de Souza

### DÉCÈS

Mme LACARIN Danielle Marie  
Augustine, veuve de M. Paul  
JONASSE le 15 janvier à Moulins.

Monsieur GATEPIN André, Gérard,  
époux de Mme Brigitte Pascale  
BOUTONNET le 6 février à Moulins

Monsieur BONNET René Divorcé de  
Mme Françoise Geneviève Josiane  
GRANGE le 28 février à Noyant.

Monsieur RICARD Jean divorcé de  
Mme Henriette Mélanie CAO VAN  
TUAT Le 03 mars à Moulins.

Monsieur GONCALES Francis époux  
de Mme Jeannine Annette NATY le  
03 avril à Noyant.

Madame DECOSTERD Colette  
Geneviève Veuve de Jean KNUSLI le  
24 avril à Bellerive-sur-Allier

Monsieur HERACLIDE Antoine  
Roger époux de Madame Yanina  
Yuriivna KORZH le 07 mai à Moulins,

Madame DESCAMPS Annie Jeanne  
veuve de M. Jacques Joseph  
Maurice DEPOORTER le 04 juillet à  
Bailleul.

Madame BLAZER Suzanne Veuve  
de M. Jean, Marie TOUZERY le 06  
juin à Bourbon l'Archambault.

Monsieur PETIOT Georges époux de  
Mme Yvonne Thérèse CHARPIN le  
24 novembre à Moulins.

Monsieur GIRELLI Andréo Peppino  
divorcé de Mme Isabelle Madeleine  
DECORPS le 02 décembre 2021 à  
Noyant.

Monsieur MARTINET Daniel, Michel  
divorcé de Mme MATHE Christiane  
le 11 décembre à Moulins.

Monsieur NGUYEN Giac Ngo époux  
de Mme Thi Tu NGUYEN le 25  
décembre 2021 à Moulins.



FRANCE SERVICES,  
**ITINÉRANCE**  
LE SERVICE PUBLIC ITINÉRANT EN MILIEU RURAL

UN SERVICE OFFERT ET ACCESSIBLE À TOUS  
sur rendez-vous au 04 70 47 37 76 ou au 07 61 29 66 97

Les dates et lieux de permanences sont disponibles  
sur [www.ccb.fr](http://www.ccb.fr) dans la rubrique « agenda »,  
par téléphone ou auprès de votre mairie.



NOTRE ÉQUIPE  
D'ANIMATEURS VIENT  
**À VOTRE RENCONTRE  
POUR VOUS AIDER DANS VOS  
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES**

Demandes de cartes grises  
Permis de conduire  
Actes administratifs divers (dossiers retraite,  
actualisation pôle emploi, ...)  
Accès aux services CPAM, CARSAT en  
visioconférence.



13 avril

**Marché de Pâques**

Place du marché

16 avril

**Trail des Côtes Matras**

organisation Villages Vivants

15 mai

**Balade Printanière**

Organisation Villages Vivants

21 mai

**Jazz à Noyant**

Organisation Villages Vivants

26 juin  
10 juillet

**Expo Turbulences**

au Puits des Arts

**Bibliothèque**

de 15h30 à 17h.

- 1<sup>er</sup> et 22 avril

- 13 mai

- 3 et 24 juin



**Vie citoyenne**

10 avril

1<sup>er</sup> tour Présidentielles

24 avril

Second tour Présidentielles

28 avril

Réunion publique Noyant  
« Une salle communale dans les Corons ? »

12 juin

1<sup>er</sup> tour Législatives

19 juin

Second tour Législatives

**Un printemps très nature...**

**Balade curieuse**  
animée par Guy Roche  
(association 3B)  
**GRATUIT**  
renseignements 06 72 80 06 47

Deux manifestations de rayonnement régional sont de retour après deux ans d'absence pour animer notre territoire ce printemps :

**Le Trail des Côtes Matras** qui avait accueilli 700 participants en 2018.

**...mais aussi festif et culturel**

**Le festival « Jazz dans le Bocage »** pas moins de 18 concerts organisés sur le Bocage Bourbonnais du 20 au 28 mai. Sa dernière édition avait accueilli près de 5000 participants dont environ 300 à Noyant.

21° festival  
**Jazz dans le Bocage**  
20>28 mai 2022  
**TRONGET**  
Bocage Bourbonnais  
ALLIER  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
www.jazzdanslebocage.com

**Trail des Côtes Matras**  
4  
Ballade commentée de Noyant  
**Randon 7 - 16 km**  
Course enfants  
**Trails 7 - 16 - 29 km**  
Ballade YTT  
**Repas asiatiques**  
**16 avril 2022 - 14h**  
**Noyant d'Allier - 03**

Inscriptions sur [klikego.com](http://klikego.com) Plus d'infos <http://traildescoatesmatras.wixsite.com/tdcm>



**SAMEDI 21 MAI À NOYANT**

une soirée, deux voyages

**EMMA :**

Un univers contemplatif mêlant mélodies traditionnelles scandinaves, poèmes et musique de chambre.

**LESTO DROM :**

Les musiques traditionnelles d'Europe de l'Est s'allient au jazz et aux musiques improvisées.



L'application mobile « Bocage Bourbonnais Tourisme » vous accompagne à tous les instants de votre séjour !



**Office du tourisme du Bocage Bourbonnais**  
Bourbon-l'Archambault  
04 70 67 09 79  
[www.tourisme-bocage.fr](http://www.tourisme-bocage.fr)

**Point d'information touristique**  
sur la place du village en juillet/août

**Coordonnées GPS :**  
Lat. 46.479028  
Long. 3.124842